



Compte rendu du Comité de Pilotage Site Natura 2000 « Plateau de l'Aubrac » 30 Novembre 2022



Objet de la réunion :

La présente réunion a pour ordre du jour

- Renouvellement de la structure animatrice et du président de copil
- Un point sur le transfert de compétences entre DDT et Région
- le bilan de l'animation du 01/01/2022 au 30/11/2022;
- le prévisionnel d'animation du 01/01/2023 au 31/12/2023 ;
- les projets menés par d'autres structures et répondant aux objectifs du Docob
- les observations et questions diverses des participants.

Le diaporama projeté lors de la réunion est disponible sur le site internet, rubrique « Animation du site » : http://www.natura2000-aubrac.fr/animations-du-site

Participants:

ASTRUC Alain, Président CCHTA / Maire de Peyre-en-Aubrac
BASTIDE Bernard, Président du COPIL / Maire de Nasbinals / Président PNR Aubrac
BREMOND Patricia, Présidente Comcom Gévaudan
COLIN Anne, COPAGE
FONTAGNE Gilbert, Maire d'Antrenas
GOGUILLON Bertrand, PNR Aubrac
MALBERT Richard, OFB 48 SD 48
MEYRUEIS David, DDT 48
MONLONG Romain, Natura 2000 – CCHTA
PEYTAVIN Thierry, SAS S2M Meric / représentant UNICEM
ROLLAND, CEN Occitanie
ROSSIGNOL Loïc, Chambre d'agriculture 48 / COPAGE
SANSGUILHEM Cécile, DDT 48
THOMAS Vincent, SMLD
WATREMEZ Sandrine, CD48 mission ENS

Sont excusés:

BONJEAN Corentin, ONF 48 CARIOU Eric, Adjoint Mairie Nasbinals CASTELNAU Pierre, DDT 48 LAMANDE Nathalie, DREAL Occitanie MOLINES Loïc, CRPF PROUHA Valérie, FDPPMA 48

Introduction de la séance et renouvellement de la structure animatrice

Après avoir remercié les personnes présentes à ce nouveau comité de pilotage, Bernard BASTIDE - Président du COPIL — constate qu'il ne rassemble malheureusement plus les foules, bien que les sujets qui y sont traités soient plus que jamais d'actualité, avec notamment l'été 2022 critique que nous venons de vivre et la nouvelle programmation MAEC à venir. Alain ASTRUC s'accorde sur les propos du président de Copil et insiste sur les difficultés rencontrées par sa collectivité pour l'accès à l'eau potable, et donc l'importance de continuer les efforts de travail pour la préservation de la ressource en eau.

Ce dernier donne ensuite la parole à Romain MONLONG, chargé de missions Natura 2000 auprès de la Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac depuis le 1^{er} juillet 2019. Il propose d'entamer la réunion par le renouvellement de la structure animatrice et par la même occasion du président de Copil. Il informe les participants que ce renouvellement intervient 1 an à l'avance, du fait du transfert de compétences entre DDT et Région. Il détaille rapidement les premières modalités connues du transfert.

La Communauté de Communes des Hautes Terres de l'Aubrac, animatrice du site depuis 2017, renouvelle sa candidature. Aucune autre structure ne se propose. LA CCHTA est donc renouvelée structure animatrice du site à l'unanimité pour 3 ans. Il en est de même pour M. BASTIDE et la présidence du comité de pilotage. Romain MONLONG clôture ce renouvellement et entame la présentation.

Présentation

Le chargé de mission (CCHTA) rappelle les caractéristiques du site, ses principaux enjeux et son fonctionnement. Il rappelle que cette année était le retour à un rythme d'année civile pour l'animation Natura 2000. Il présente ensuite le bilan des actions menées dans le cadre de l'animation du site et propose un plan d'actions prévisionnel pour l'année d'animation 2023. (Cf. Diaporama de présentation, disponible sur le site internet).

Bilan 2022

> <u>Inventaire du Damier de la Succise</u>

Romain MONLONG détaille la mission estivale principale réalisée en 2022, l'inventaire du Damier de la Succise au sein du périmètre du site. Sa présence était déjà soupçonnée, car contactée par plusieurs observateurs de l'ALEPE, mais n'avait pas été observée par le service Natura 2000, ni inventoriée à l'échelle du périmètre. L'enjeu était donc d'améliorer la connaissance de sa répartition, et c'est dans cette optique, avec l'espoir de découvrir des populations, que le projet d'inventaire avait été proposé début 2022. La CCHTA a accueilli Séraphin MANGEART, en CDD pour 4 mois, qui s'est chargé de mettre en place un protocole de prospection et une priorisation des sites et de l'appliquer. Romain MONLONG détaille les étapes de l'inventaire et expose les résultats. Résultats : 6 populations de Damier ont été découvertes, 2 populations sont suspectées (du fait du faible nombre d'individus observés), et 1 observation étonnante sur un habitat peu favorable a été faite. Une avancée

conséquente dans la connaissance de l'espèce sur le Plateau de l'Aubrac, et qui peut laisser présager un suivi de ces populations à l'avenir.

<u>Ligulaire de Sibérie</u>

La suite du suivi de la Ligulaire entamé en 2019 sur la station de la tourbière des Roustières, a consisté en un comptage exhaustif des tiges fleuries et un marquage des pieds. Romain MONLONG précise que l'année 2023 sera la dernière année de ce suivi sur la station des Roustières et qu'il s'en suivra une analyse des résultats, avec une mise en corrélation avec les données climatiques de ces dernières années.

Suivi Fluteau nageant

Romain MONLONG explique ensuite que Séraphin MANGEART après avoir fini sa mission sur le Damier de la Succise, a été chargé de réappliquer le protocole de suivi par maille présence/absence défini l'an passé pour le Fluteau nageant. Comme cela était prévisible, les stations de Fluteau ont énormément souffert de la sécheresse exceptionnelle de l'été 2022. Un nouveau passage en 2023 sera nécessaire pour constater les éventuels dégâts.







MAEC 2022

Pas de nouvelle MAEC depuis 2017, mais en 2022, 74 des 79 exploitants contractuels ont renouvelé leur contrat cette année. Cette prolongation s'est faite sous la forme d'un nouveau contrat d'un an, le tout dans le but d'attendre la nouvelle programmation de la PAC et les nouvelles modalités de contractualisation qui lui seront associées qui sont prévues pour 2023 (Détails et chiffres Cf. Diaporama de présentation, disponible sur le site internet).

> Signature de la Charte Natura 2000

Une première signature de la charte Natura 2000 pour le site Plateau de l'Aubrac depuis sa création, sur une propriété de la commune du Buisson, et très intéressante puisqu'elle présente au minimum 3 habitats et 3 espèces d'intérêt communautaire. Ce projet est désormais finalisé depuis le mois de Septembre.

Supports de communications, évènements, sorties... :

Le chargé de mission présente l'ensemble des moyens de communication du site Natura 2000 (mise à jour du site internet, lettre info...) et les évènements auxquels la CCHTA a participé au titre de Natura 2000. La dernière lettre d'information a été écoulée à 75%. Il précise qu'en 2021 il est intervenu après de 2 différents BTS (Gestion et Protection de la Nature et Gestion et Maitrise de l'Eau), et qu'un projet est en cours avec un collège. Il se réjouit de cette diversité de public pour l'appréhension et la connaissance de la démarche Natura 2000.

Comme l'an passé, il a réalisé une vidéo de promotion du Concours des pratiques agroécologiques, que la CCHTA co-organise depuis 6 ans avec le COPAGE et Le PNR de l'Aubrac, et qui a été présentée lors de la remise des prix à l'occasion du festival Phot'Aubrac. De plus, il alimente depuis maintenant 2 ans les pages dédiées au site Natura 2000 sur les réseaux sociaux (Instagram, Facebook et Youtube).

Proposition du programme d'animation pour 2023 :

Détails des actions majeures dans le diaporama disponible sur le site internet :

http://www.natura2000-aubrac.fr/animations-du-site

	ACS	GHE	ISV
Propositions pour 2023	 Inventaire du Damier de la Succise Suite Suivi Ligulaire de Sibérie Suite du suivi Fluteau nageant Chat forestier (premiers échanges pour un suivi à l'échelle de l'Aubrac en 2023) Vipère péliade (groupe de travail devrait voir le jour en 2023) 	 PAEC / MAEC 2023-2027 Projet de contrat N2000 « Aménagement en faveur de l'Ecrevisse à pattes blanches » Projets de contrats N2000 « bois sénescents » Continuité projet des Roustières (Conv PNR) Charte Natura 2000 Pougalyon Dotation aux communes 	 Concours des pratiques agro-écologiques Randos Phot'Aubrac Projet d'animations avec le Lycée de St-Chély d'Apcher Fête de la montagne Mise à jour SIN2/Site internet/ lettre d'info Création de contenu lnstagram/Facebook Intervention BTSA GPN et GEMEAU (et PA)

Projets menés par d'autres structures et répondant aux objectifs du Docob,

et questions diverses :

Romain MONLONG prend la parole au nom de l'ONF (excusé) n'ayant malheureusement pas pu participer à la réunion. Corentin BONJEAN, le technicien du secteur, lui a notamment fait part d'un projet en cours, à savoir le reboisement en partie expérimental de 10ha, avec plusieurs essences de résineux, sur la commune des Salces.

Il prend ensuite la parole au nom de la FDPPMA 48 (excusée), pour informer l'assemblée du futur déploiement de l'outil « WebPDPG », et pour rappeler d'accroître notre vigilance sur la progression des espèces d'écrevisses envahissantes. Puis il laisse la parole successivement aux structures qui souhaiteraient présenter des projets menés actuellement en concordance avec les enjeux Natura 2000.

Anne COLIN prend donc la parole au nom du COPAGE. Elle détaille leurs travaux en cours en tant qu'opérateur technique en Lozère pour la plantation de haies, avec un prévisionnel d'une dizaine de projet pour 2023/2024 sur l'Aubrac. Ils poursuivent également l'animation d'une des CATZH et ont été largement sollicités sur ce volet, notamment pour des demandes de création de points d'abreuvement suite à l'épisode de sécheresse de l'été 2022. Pour finir, ils ont réalisé des analyses de pâturage sur zones humides et ont mis en place un suivi sur les mises en défens sur tourbières, auquel le chargé de mission a notamment participé pour la phase de terrain.

Loïc ROSSIGNOL, qui représente à la fois le COPAGE, la Chambre d'agriculture et la Mairie de Nasbinals, confirme les propos de Mme COLIN, et fait part de son inquiétude quant au financement des futurs contrats MAEC, dont les enveloppes sont annoncées à la baisse. Il ajoute également qu'il trouve dommage que les jeunes installés ne soient pas plus avantagés dans la pré-priorisation présentée par le chargé de mission.

Sandrine WATREMEZ (Département Lozère) indique que des livrets d'information ont été conçus avec le REEL 48 ces 2 dernières années pour présenter les Espaces Naturels Sensibles, dont deux concernant le site Natura 2000 (Lac des Salhens et Montagne de Bonnecombe).

Cécile SANGHUILHEM prend la parole au nom de la DDT 48, et annonce qu'un poste technique sera installé à Millau pour le suivi de Natura 2000 après le transfert à la Région, mais que celui-ci ne sera pas opérationnel avant Avril.

Son collègue David MEYREUIS, en charge de la police de l'eau, évoque lui la sécheresse, la situation problématique avec la recharge en eau automnale qui tarde, l'inquiétude des élus pour le réseau d'eau potable, la vigilance sur les constats de travaux en zones humides et en cours d'eau. Il finit par demander au chargé de mission de rester vigilant sur la progression de l'Ambroisie, espèce de flore envahissante.

Vincent THOMAS, nouvel arrivé au Syndicat Mixte Lot-Dourdou, informe le chargé de mission qu'il sera tenu informé et certainement sollicité pour le suivi hydrologique sur la Tourbière de Pougalyon, site qui fait partie d'une étude lancée par le SMLD.

Bertrand GOGUILLON (PNR Aubrac) se réjouit du partenariat avec la CCHTA et le COPAGE pour la co-organisation du CPAE, et remercie le chargé de mission pour la réalisation de la vidéo de promotion. Il espère que ce partenariat pourra continuer. Il indique ensuite qu'un programme MEAU viendra s'ajouter à l'étude de fonctionnalité lancée à l'automne 2021 sur la Tourbière des Roustières, et qui est réalisée par le bureau d'études SCOP SAGNE. Ce projet s'inscrit dans une lignée au niveau du PNR, qui a commandé récemment des études similaires sur d'autres sites et notamment le lac de St-Andéol, dont une première réunion de restitution se tiendra avec les propriétaires le 13 décembre prochain. Il poursuit en rappelant que le PNR s'implique pour la lutte contre le campagnol terrestre, et qu'il a également répondu à un appel à projet « Trames écologique », qui devrait démarrer fin 2023.

Richard MALBERT (OFB 48) informe l'assemblée que le comptage concernant le Courlis cendré s'est poursuivi, et que le protocole LIMAT réalisé cette année n'a pas donné de résultat. Concernant le Chat forestier, il annonce qu'un suivi sera mis en place avec le PNR Aubrac et le service Natura 2000 de la CCHTA en 2023 pour le secteur « Aubrac », notamment suite aux volontés de la Région pour l'amélioration de la connaissance de cette espèce. Pour finir il est déçu que les haies et leurs contractualisations ne soient pas prises en compte dans les mesures MAEC prévues pour 2023-2025

Marie ROLLAND du CEN Occitanie relève la continuité des efforts de sa structure dans le développement du réseau SAGNE 48 et de la CATZH, et rappelle que des études récentes ont été menées par leur service sur l'Aubrac (Lac de St-Andéol et Tourbière des Roustières).

Thierry PEYTAVIN de SAS S2M-MERIC indique simplement qu'il s'est inquiété concernant le débit du Bès au niveau de la sablière d'Usanges et de la population de Mulette perlière. Selon ses informations il a connu une période à sec de 2 semaines.

L'intervention de M. Alain ASTRUC vient clôturer ce tour de salle. Elle revient sur les propos de M. MEYRUEIS, elle confirme l'inquiétude des collectivités pour l'avenir quant à l'accès en eau potable, en qualité et en quantité. Il remercie ensuite le chargé de mission M. MONLONG et se dit très satisfait du travail engagé par le service Natura 2000.

Validation de la programmation 2022-2023 et clôture de la séance

N'ayant plus de question ou d'objection, l'assemblée valide le bilan 2022 et la programmation 2023. Bernard BASTIDE, clôture la séance et remercie les personnes présentes.

Le Président du COPIL

Bernard BASTIDE